

Nom – Prénom de l'enfant :

.....
.....

Fiche d'inscription

L'enfant

Date de naissance

.....

Lieu de naissance

.....

Sexe

Fille

Garçon

Service(s) souhaité(s)

Retrouvez la présentation de nos services sur
www.valsdesaintonge.fr

A l'école de :

- Restauration scolaire :
- Accueil périscolaire/ garderie :
- Centre de loisirs :
- Multi accueil (Crèche) :
- Local jeunes :
- Camp(s), séjour(s) :



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

	REPRÉSENTANT LÉGAL 1 (destinataire de la facture)	REPRÉSENTANT LÉGAL 2
Nom		
Prénom		
Qualité (père, mère, tuteur...)		
✉ Adresse		
@ Adresse mail		
☎ personnel		
☎ professionnel		
Lieu de travail		

Régime d'affiliation et numéro : CAF MSA Autres

n° allocataire.....

Pour les multi-accueils (crèches) : merci de préciser s'il y a un/des enfant(s) en situation de handicap dans la famille.

oui non

Nom(s) de(s) l'enfant(s) :

DÉLÉGATIONS

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant et/ou à prévenir en cas d'urgence :

Nom / Prénom	Coordonnées 📞	Lien avec l'enfant

AUTORISATIONS

À participer aux sorties (promenades, visites, bibliothèque...)

oui non

À utiliser les moyens de transport existants

oui non

À rentrer seul (à partir de 10 ans)

oui non

Droit à l'image

La loi nous impose de demander une autorisation chaque fois que nous voulons photographier ou filmer les enfants dans le cadre des activités scolaires et extra scolaires. Pour simplifier les démarches administratives, cette autorisation sera valable pour une année entière (de septembre à septembre).

Les représentants légaux de l'enfant autorisent/n'autorisent pas* Vals de Saintonge Communauté à photographier ou filmer leur enfant et à utiliser son image à titre gracieux.

Fait à le

Signature des représentants légaux de l'enfant

* rayer la mention inutile

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom de l'enfant :

Nom du médecin traitant :

☎ du médecin :

L'enfant a-t-il des allergies ?

Alimentaires : Oui / Non Si oui, préciser

Médicamenteuses : Oui / Non Si oui, préciser

Autre(s) :

L'enfant a-t-il des maladies chroniques avec *Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)* ?

Oui / Non Si oui, préciser

.....

L'enfant suit-il un traitement médical permanent ? Oui / Non

*Si oui, il est nécessaire de mettre en place un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** :*
-en multi-accueils (crèches), renseignements auprès des directrices
-pour les temps périscolaires (temps du repas et garderie), renseignements auprès du centre médico-scolaire, de votre secteur.

Autres recommandations des parents : difficultés de santé (maladie, crises convulsives, opérations, rééducation, appareillages...)

.....
.....
.....

Numéro(s) pour contacter les parents en cas d'urgence :

En cas d'hospitalisation, Je soussigné(e)....., père, mère ou tuteur de l'enfant

autorise le responsable de la structure à prendre toutes mesures en cas d'urgence médicale ou chirurgicale en avertissant parents et médecin traitant.



Je déclare sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations données dans ce document et m'engage à informer Vals de Saintonge Communauté de toutes modifications.

Fait à le

Signature des représentants légaux de l'enfant

Documents obligatoires à fournir (Photocopies)

Les documents obligatoires sont nécessaires à l'inscription des enfants en Multi-accueils (crèches), Centres de loisirs, Local jeunes, Restaurants Scolaires et Garderies.

Documents communs à chaque service

- Le livret de famille ou la copie de l'acte de naissance de l'enfant
- Le cas échéant, la notification du jugement de divorce des parents spécifiant le droit de garde
- L'attestation CAF ou MSA de l'année en cours (**sans ce document le tarif maximal sera appliqué**)
- Le **consentement** du recueil des informations personnelles (au verso)
- Pour les enfants présentant un handicap ou une maladie chronique, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) complété par le médecin traitant de l'enfant ou par le médecin scolaire en relation avec le directeur de la structure.

Documents complémentaires à l'inscription en Crèches, Centres de Loisirs et Local Jeunes

- Un justificatif de domicile au nom des parents, datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité)
- Attestation de responsabilité civile
- Attestation carte vitale et mutuelle
- Certificat médical à jour des vaccinations, en lien avec la réglementation obligatoire
- Autorisation de prélèvement automatique pour régler les factures, accompagnée d'un RIB (crèche), facultative.
- Un certificat médical d'admission est obligatoire (crèche)
- Un certificat médical d'aptitude aux activités physiques et sportives peut vous être demandé pour certains séjours

Recueil du Consentement

Ces informations sont collectées et utilisées dans le cadre de la mission de service public pour la gestion des activités proposées en lien avec la jeunesse, l'enfance et la petite enfance.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Vals de Saintonge Communauté. L'ensemble des données sont hébergées sur des serveurs sécurisés, sur le territoire **français**.

Vos données seront traitées et utilisées uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, créer et gérer votre accès à nos services (réservation, inscription, paiement, facturation...), réalisation des statistiques.

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pendant la durée d'utilisation de nos services.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés de manière à conserver leur confidentialité, leur disponibilité et leur intégrité.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux agents de Vals de Saintonge Communauté et aux sociétés en charge de l'appliquatif métier des services de la jeunesse, de l'enfance et de la petite enfance.

Ces sociétés sont soumises à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable.

Vals de Saintonge Communauté et les sociétés s'engagent à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (entré en application le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en envoyant votre demande à :

Vals de Saintonge Communauté, Service du traitement des données, 55, Rue Michel Texier, BP 50052, 17413 Saint Jean d'Angély.

Le délégué à la protection des données désigné par Vals de Saintonge Communauté est : Soluris, Délégué à la Protection des Données, 2, Rue des Rochers, 17100 Saintes.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :

En cochant cette case, je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions de traitement de mes données personnelles.

Fait à, le

Signature

Version 13/08/18